

GESTION DU PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE

La rémunération du chef d'entreprise. Quelles stratégies désormais ?

La société FAC JD propose une formation de 7 HEURES

A PARIS

LE 13 SEPTEMBRE 2013

DE 9H00 à 17H30



A NANTES

LE 17 OCTOBRE 2013

DE 9H00 à 17H30



A TOULOUSE

LE 5 NOVEMBRE 2013

DE 9H00 à 17H30

Animation : PIERRE YVES LAGARDE

Conseil en systèmes de rémunération et de protection sociale
Chargé d'enseignement auprès de l'Université Paris Dauphine, l'ESCP Europe



**NOUVELLE
FORMATION**

GESTION DU PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE

La rémunération du chef d'entreprise. Quelles stratégies désormais ?

Formation professionnelle

Durée = 1 jour (7 heures)

Dates et Lieux de formation

**Le 13 SEPTEMBRE 2013 : Paris ESPACE DIDEROT, 10 rue Traversière, 75012 PARIS
(à 200 mètres de la gare de Lyon)**

Le 17 OCTOBRE 2013 : NANTES, WESTHOTEL, LA CHAPELLE SUR ERDRE

Le 5 NOVEMBRE 2013 : TOULOUSE, HOTEL MERCURE COMPANS CAFARELLI

Public concerné =

CGPI;
CGP de banque et compagnie d'assurance ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 320 € (Trois cent vingt euros HT), TVA à 19,6% en plus, soit 382,72 € TTC.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation sera remise aux participants.

La rémunération du chef d'entreprise. Quelles stratégies désormais ?

Objectifs de la formation :

- Approfondir les difficultés pratiques issues de l'assujettissement des dividendes aux charges sociales.
- Démontrer par des calculs approfondis les stratégies de rémunération désormais pertinentes en 2013.

I - Assujettissement des dividendes aux charges sociales : les difficultés pratiques

- ✓ Comment déclarer les dividendes aux organismes sociaux ?
- ✓ Faut-il appliquer l'abattement de 40 % ? Les avis divergent. Pourquoi ?
- ✓ Qui est concerné dans le cercle familial du gérant ?
- ✓ Dans quel ordre faut-il opérer les calculs ?
- ✓ Étude approfondie des conséquences chiffrées

II - Que conseiller aux clients désormais ? Les quatre principales questions pour 2013 :

1. Le gérant majoritaire doit-il (re)devenir salarié assimilé ?

Étude des avantages et inconvénients d'une telle décision, en retenant 4 hypothèses de revenus : 50, 100, 150 et 500 K€ annuels.

2. Le professionnel libéral a-t-il encore un intérêt à créer une société ?

Étude de cas, selon qu'un besoin de financement, professionnel ou immobilier, existe ou non ?

3. Quand faut-il encore préférer les dividendes à la prime de bilan ?

Présentation des résultats 2013, en faisant varier le taux d'IS (33,33 % ou 15 %), la caisse de retraite (commerçant ou profession libérale), le montant du revenu sous-jacent à la distribution et le montant de la distribution. Ces calculs seront opérés pour des distributions non assujetties aux charges sociales, d'abord, puis assujetties, ensuite.

4. Faut-il désormais capitaliser à l'IS ?

Évaluation par l'exemple des stratégies visant à "encapsuler" des excédents de revenus au sein d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés, en distinguant les hypothèses d'investissements financiers et immobiliers.

La rémunération du chef d'entreprise. Quelles stratégies désormais ? **BULLETIN D'INSCRIPTION**

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
Résidence les Angéliques - 6 bis place du Postillon 63500 ISSOIRE

Participants

	Participant
NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera(ont) à la formation "Stratégies de rémunération des dirigeants" qui aura lieu :

- à **PARIS** le 13 SEPTEMBRE 2013
- à **NANTES** le 17 OCTOBRE 2013
- à **TOULOUSE** le 5 NOVEMBRE 2013

Facturation

Entreprise/Société
SIRET
Adresse
CP - VILLE

Montant 320,00€ HT 382,72€ TTC - TVA 62,72€

Règlement

- Chèque Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION :

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.

LES LIEUX DE FORMATION

PARIS



**Espaces Diderot
(CFPN)
10 rue Traversière –
75012 Paris**

Tel : 01 40 26 40 00



**Gare de Lyon et
d'Austerlitz**

RER A et D

Métro : Ligne 1 station
Gare de Lyon (sortie 1 –
Boulevard Diderot)

Ligne 14 station Gare de
Lyon (Sortie 13 – Rue Van
Gogh)

Bus : 20 / 54 / 57 / 61 / 63
/ 65 / 87 / 91

Parkings : Lyon-Diderot /
198 Rue de Bercy
Effia / 2 rue Traversière



NANTES



WEST HOTEL ****

**34 rue de la Vrière 44 240
La Chapelle sur Erdre**

Tel : 02 51 81 36 36



Depuis BREST : suivre le
périphérique Nord direction
Rennes, puis Paris par
l'autoroute A11 et sortir porte
n°25

Depuis RENNES : éviter la 1^{ère}
sortie La Chapelle S/ Erdre,
suivre Paris par l'autoroute
A11 et sortir porte n°25

Depuis BORDEAUX/POITIERS
: suivre Paris par le
périphérique Est puis Rennes
et sortir porte n°39

Depuis PARIS : prendre le
périphérique Nord, puis la
sortie n°25

Sortie n°25 : direction La
Chapelle Sur Erdre - centre,
400 mètres à gauche

TOULOUSE



**HOTEL MERCURE ATRIA
COMPANS CAFFARELLI******
8 esplanade Compans
caffarelli – Bd. Lascrosses
Toulouse
Tel : 05 61 11 09 22

